



À MONTARGIS
JE STATIONNE



JE PAIE MON STATIONNEMENT

Moyens de paiement

DES HORODATEURS DERNIÈRE GÉNÉRATION

Au cœur de Ville, de nouveaux horodateurs, vous demandent de saisir votre plaque d'immatriculation avant de payer par pièces, CB et CB sans contact.

SUR MONTARGIS, 1 MOBILE POUR STATIONNER PLUS FACILE

INDIGO
neo

Application disponible sur



JE M'ABONNE EN VOIRIE

Les usagers qui stationnent leur véhicule en **Zone Verte**, peuvent bénéficier d'un abonnement mensuel au tarif de 30 €.

Celui-ci est délivré uniquement sur les horodateurs.



VOTRE BOUTIQUE INDIGO

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOTRE SERVICE



Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Samedi de 9h à 16h

ADRESSE



Boutique Indigo
Parking Dorée
5, allée Gérard Bouche - 45200 Montargis



02 38 98 73 06



p450103@group-indigo.com

BOUTIQUE EN LIGNE



fr.parkindigo.com

Relations clients

N°Azur 0 810 26 3000

PREMIER D'UN APPEL LOCAL

service.clients@group-indigo.com

Téléchargez l'application Park Indigo



INDIGO neo

L'APPLI DU STATIONNEMENT EN VILLE

1 Enregistrez votre plaque

F AB-123-CD

2 Sélectionnez la durée



3 Gérez à distance



Voir conditions sur indigoneo.fr

Indigo Neo - Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 6 224 890 euros
312 577 422 R.C.S Nanterre - 1 place des Degrés - Tour Voltaire 92800 Puteaux



UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Ce qui change

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la surveillance du stationnement en voirie en France connaît des changements liés à une réforme nationale dite «loi MAPTAM». Celle-ci offre aux collectivités une autonomie de gestion de leur stationnement et la possibilité d'en déléguer le contrôle. La société INDIGO a été choisie pour cette mission. Montargis, à l'instar de nombreuses autres villes françaises et voisines, dont Paris au premier chef, saisit l'opportunité de cette échéance pour proposer aux Montargoises et Montargois un accès privilégié au stationnement en ville.

Celui-ci est organisé de façon plus stratégique et plus rationnelle en répondant à deux objectifs :

- **Faciliter l'accès aux commerces** en améliorant la rotation des véhicules dans les secteurs commerciaux
- **Réduire la circulation** en évitant les automobilistes n'ayant aucun lien avec Montargis (voitures ventouses stationnement « parking » pour prendre un autre mode de transport dans la ville)

UNE POLITIQUE SIMPLIFIÉE

- **Deux Zones de stationnement** : Une zone jaune de courte durée (limitée à 3h10) et une zone verte de longue durée.
- **Stationnement payant** sur ces deux zones tous les mois de l'année de 9h à 12h et de 14h à 19h sauf dimanche et jours fériés.
- **Nouveaux horodateurs** et développements des moyens de paiement dématérialisés (application smartphone, etc...).



JE PAIE MON FPS

Forfait Post-Stationnement

L'ancien PV est remplacé par un FPS. Le montant du FPS est calculé sur la base du montant maximal de la durée de stationnement autorisée sur la zone de stationnement soit 27 €.

SI JE RÈGLE MON FPS SOUS 96H, IL SERA MINORÉ À 17 €.

COMMENT PAYER MON FPS MINORÉ :

- en ligne via le portail dédié : <https://fr.streeteo.com>
- à la Boutique Indigo - 5, allée Gérard Bouche

Si non, je recevrai à mon domicile le FPS complet à régler auprès de l'ANTAI. **Pour contester mon FPS, je devrai impérativement le régler avant d'effectuer un Recours Administratif Préalable Obligatoire (RAPO) dans le mois qui suit son émission.**

POUR CONTESTER SON FPS, DEUX OPTIONS :

- Directement sur le site : <https://www.ra-po-stationnement.fr/montargis>
- Par courrier adressé à :
Centre de traitement des recours du stationnement
TSA 26868 - 95905 Cergy-Pontoise Cedex 9

JE STATIONNE FACILE À MONTARGIS !



901 places payantes



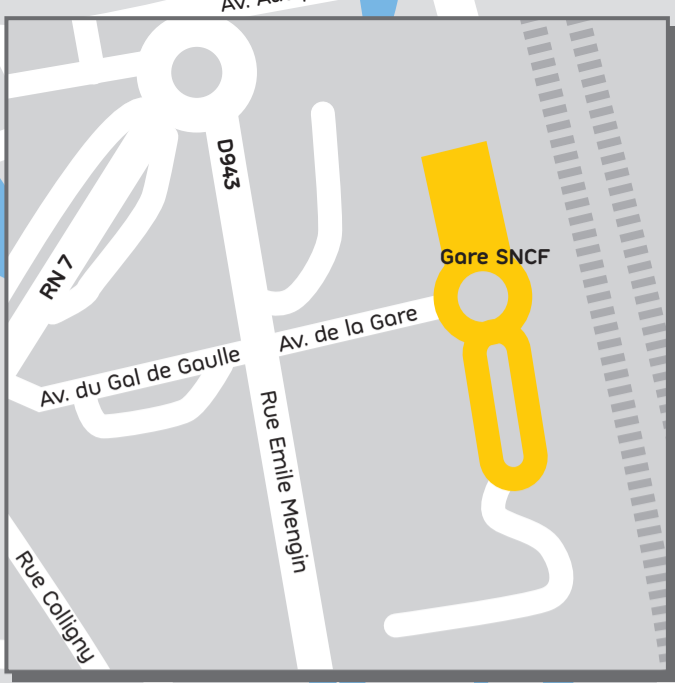
57 horodateurs avec saisie de plaque minéralogique



Abonnement disponible en Zone Verte



Nouvelle application mobile de paiement



ABONNEMENT MENSUEL
1 MOIS, appuyez sur la touche jaune et suivez les instructions ci-dessous.

- Entrez votre numéro de plaque d'immatriculation
- Appuyez sur
- Appuyez sur
- Le montant s'affiche pour effectuer votre règlement

Zone jaune

Stationnement payant de 9h à 12h et de 14h à 19h. Gratuit dimanche et jours fériés. Stationnement limité à 3 heures 10 minutes.

DURÉE	1 ^{ère} prise à l'horodateur	2 ^{ème} prise à l'horodateur
10 min	Gratuit	0,50€
15 min	Gratuit	0,60€
20 min	Gratuit	0,70€
30 min	Gratuit	0,80€
40 min	Gratuit	0,90€
50 min	Gratuit	1,00€
1h00	Gratuit	1,10€
1h05		1,20€
1h30		1,70€
2h00		2,80€
2h30		3,80€
3h00		4,80€
3h10		27,00€

Zone verte

Stationnement payant de 9h à 12h et de 14h à 19h. Gratuit dimanche et jours fériés.

DURÉE	TARIF
20 min	0,50€
30 min	0,60€
40 min	0,70€
50 min	0,80€
1h00	0,90€
1h30	1,20€
2h00	1,50€
2h30	1,80€
8h00	2,60€
8h30	27,00€
30,00 €	1 MOIS, Appuyer sur la touche JAUNE et suivre les instructions ci-dessus !

Sur tous les horodateurs :

